

FORMULAIRE
PROPRIETAIRE OCCUPANT
POOL D'AVOCATS « LES CONCERNÉS »

Madame, Monsieur,

Le formulaire ci-dessous vise à recueillir les informations nécessaires concernant votre situation suite à l'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne à Marseille le 5 novembre 2018 et les conséquences de ces effondrements.

Les informations ainsi recueillies ont pour objet d'apporter à chacun la réponse de droit la plus adaptée à sa situation.

Vous trouverez ci-dessous une liste des documents nécessaires à l'étude de votre cas.

En application des dispositions relatives à la protection des données personnelles, les informations ainsi recueillies ne seront utilisées que dans le cadre de la défense de vos intérêts et par les seuls membres du pool d'avocats « *Les Concernés* ».

VOUS ETES PROPRIETAIRE OCCUPANT :

1. Date d'acquisition de votre logement :.....

2. Etes-vous en possession de votre titre de propriété ? oui non

(Si oui, le joindre)

3. Si NON : quelles sont les coordonnées et l'identité de votre notaire ?

4. Etes-vous propriétaire en indivision ? oui non

5. Si OUI : coordonnées et identité de l'indivisaire ou des autres indivisaires :

6. Nombre d'occupants de votre logement :

7. Identité des autres occupants :

- Occupant 1 :

Nom :..... Prénom :.....

Date et lieu de naissance :.....

Lien de parenté avec vous (épouse, enfant, frère,...) :.....

- Occupant 2 :

Nom :..... Prénom :.....

Date et lieu de naissance :.....

Lien de parenté avec vous (épouse, enfant, frère,...) :.....

- Occupant 3 :

Nom :..... Prénom :.....

Date et lieu de naissance :.....

Lien de parenté avec vous (épouse, enfant, frère,...) :.....

- Autres occupants :

8. Vivez-vous toujours dans ce logement ? oui non

Si vous avez coché OUI, passez à la page 4 sans répondre au point 9.

9. Si vous avez coché NON, répondez selon l'une des trois situations suivantes :

CAS N°1 : VOTRE LOGEMENT S'EST EFFONDRE oui non

- vous-même et/ou un des occupants du logement avez été blessé lors de l'effondrement de votre logement : oui non

Si OUI, joignez le(s) certificat(s) médical(aux) constatant ces blessures.

CAS N°2 : VOTRE LOGEMENT A ETE DETRUIT SUR ORDRE DES POUVOIRS PUBLICS oui non

- Avez-vous été évacué par les pompiers ou la police ? oui non
- Un ou plusieurs document(s) vous a-t-il été remis justifiant de la destruction de votre logement et de votre évacuation ? oui non
- Si OUI, ce document vous a-t-il été remis personnellement ? oui non
 - Si NON, à qui a-t-il été remis ?

CAS N°3 : VOUS AVEZ ETE EVACUE DE VOTRE LOGEMENT QUI N'EST PAS DETRUIT oui non

- Avez-vous été évacué par les pompiers ou la police ? oui non
- Si NON, êtes-vous parti spontanément ? oui non
- Un document vous a-t-il été remis justifiant de votre évacuation ? oui non

Dans tous les cas :

10. Avez-vous un emprunt en cours sur votre bien immobilier ? oui non

11. Si OUI, avez-vous déclaré le sinistre à l'assurance du crédit? oui non

Si OUI, veuillez joindre la réponse de votre assurance.

12. Où avez-vous été relogé (*hôtel, amis, famille...*) ?

13. Qui a pris en charge les frais d'hébergement (*vous, un tiers, mairie...*) ?

14. Cette situation entraîne-t-elle des conséquences sur votre vie familiale, professionnelle, la scolarité de vos enfants (*expliquez*) ?

15. Avez-vous bénéficié d'une aide (*financière, alimentaire...*) ? Expliquez.

16. Avez-vous perdu des meubles et/ou des effets personnels dans l'effondrement du logement ?
oui non

Si vous avez perdu des meubles et/ou des effets personnels dans l'effondrement du logement,
merci d'en faire la liste ci-dessous :
(merci de joindre, dans la mesure du possible, les factures correspondantes)

17. Autres préjudices :

Pièces à joindre :

(Merci de cocher les pièces que vous transmettez)

- Titre ou attestation de propriété
- Contrat de prêt immobilier
- Assurance crédit immobilier + courrier de réponse si déclaration de sinistre
- Coordonnées du syndic
- Copie recto-verso CNI / passeport en-cours de validité / titre de séjour
- Copie du Livret de famille
- Copie contrat / Attestation / assurance habitation
- Accusé de déclaration de sinistre
- Copie des correspondances éventuelles adressées (*assurance, syndic, Banque, Mairie...*) avec l'accusé de réception
- Dernière Attestation CAF
- Certificat médicaux de constat de blessures
- Attestation d'éviction ou avis d'évacuation
- Arrêté de déconstruction
- Arrêté de péril
- Attestation des marins pompiers / police
- Justificatifs du relogement (*hôtel/ attestations amis ou famille, locations, AirBnb*)
- Justificatifs des frais restés à votre charge
- Factures des meubles ou effets personnels perdus ou détruits (*ou liste si vous n'avez pas de justificatif*)
- Toutes autres pièces justificatives de vos préjudices